

tout cet or et cet argent, qui a été offert volontairement au Seigneur le Dieu de nos pères.

29 Gardez donc ce dépôt avec grand soin, jusqu'à ce que vous le rendiez dans le même poids à Jérusalem aux princes des prêtres et des lévites, et aux chefs des familles d'Israël, pour être conservé au trésor de la maison du Seigneur.

30 Les prêtres et les lévites reçurent cet argent, cet or et ces vases dans le même poids qui leur fut marqué, pour les porter à Jérusalem dans la maison de notre Dieu.

31 Nous partîmes donc du bord du fleuve Ahava le douzième jour du premier mois pour aller à Jérusalem, et la main favorable de notre Dieu fut sur nous, et il nous délivra des mains de nos ennemis, et de tous ceux qui nous dressaient des embûches pendant le voyage.

32 Nous arrivâmes à Jérusalem, et après y avoir demeuré trois jours,

33 le quatrième jour l'argent, l'or et les vases furent portés en la maison de notre Dieu par Meremoth fils d'Urie prêtre, qui était accompagné d'Eléazar fils de Phinéès; et Jozabed fils de Josué, et Noadaïa fils de Bennoï lévites étaient avec eux.

34 Tout fut livré par compte et par poids, et on écrivit alors ce que pesait chaque chose.

35 Les enfans d'Israël qui étaient revenus de captivité offrirent aussi pour holocauste au Dieu d'Israël douze veaux pour tout le peuple d'Israël, quatre-vingt-seize béliers, soixante et dix-sept agneaux, et douze boucs pour le péché; et le tout fut offert en holocauste au Seigneur.

36 Ils donnèrent les édits du roi aux satrapes qui étaient de sa cour, et aux gouverneurs des pays au-delà du fleuve, lesquels commencèrent à favoriser le peuple et la maison de Dieu.

CHAPITRE IX.

Douleur d'Esdras à cause des mariages faits avec les idolâtres. Sa prière.

1 Après que cela fut fait, les chefs des tribus vinrent me dire : Le peuple d'Israël, les prêtres et les lévites ne se sont point séparés des abominations des peuples de ce pays, des Chananéens, des Héthéens, des Phérezéens, des Jebuséens, des Ammonites, des Moabites, des Egyptiens et des Amorrhéens.

2 Car ils ont pris de leurs filles, et les ont épousées. Ils ont donné aussi de ces filles à leurs fils, et ils ont mêlé la race sainte avec les nations : et les chefs des familles et les magistrats sont entrés les premiers dans ce violement de la loi.

3 Lorsque je les eus entendu parler de la sorte, je déchirai mon manteau et ma

tunique, je m'arrachai les cheveux de la tête et les poils de la barbe, et je m'assis tout abattu de tristesse.

4 Tous ceux qui craignaient la parole du Dieu d'Israël s'assemblèrent auprès de moi pour ce violement de la loi, qu'avaient commis ceux qui étaient revenus de captivité, et je demurai assis et tout triste jusqu'au sacrifice du soir.

5 Et lorsqu'on offrait le sacrifice du soir, je me relevai de la consternation où j'avais été, et ayant mon manteau et ma tunique déchirés, je me mis à genoux, et j'étendis mes mains vers le Seigneur mon Dieu,

6 et je lui dis : Mon Dieu, je suis dans la confusion, et j'ai honte de lever les yeux devant vous, parce que nos iniquités se sont accumulées sur nos têtes depuis le temps de nos pères, et que nos péchés se sont accrues et sont montés jusqu'au ciel;

7 nous sommes tombés aussi nous-mêmes jusqu'aujourd'hui dans de grands péchés, et nos iniquités ont été cause que nous avons été livrés, nous, nos rois et nos prêtres, entre les mains des rois des nations, et que nous avons été abandonnés à l'épée, à la servitude, au pillage, aux insultes et à la confusion, comme nous le sommes encore aujourd'hui.

8 Et maintenant le Seigneur notre Dieu a écouté un peu nos prières et nous a fait une grâce, comme d'un moment, pour nous laisser ce qui était demeuré d'entre nous, pour nous donner un établissement dans son lieu saint, pour éclairer nos yeux, et pour nous laisser un peu de vie dans notre esclavage.

9 Car nous sommes esclaves, et notre Dieu ne nous a pas abandonnés dans notre captivité, mais il nous a fait grâce et miséricorde devant le roi des Perses, afin qu'il nous donnât la vie, qu'il élevât la maison de notre Dieu, qu'il la rebâtît après avoir été long-temps désolée, et qu'il nous laissât un lieu de retraite dans Juda et dans Jérusalem.

10 Et maintenant, ô mon Dieu, que dirons-nous après tant de grâces, puisque nous avons violé vos commandemens,

11 que vous nous avez donnés par les prophètes vos serviteurs, en nous disant : La terre que vous allez posséder est une terre impure, comme le sont celles de tous les autres peuples, et elle est remplie des ordures et des abominations dont ils l'ont couverte depuis un bout jusqu'à l'autre;

12 c'est pourquoi ne donnez point vos filles à leurs fils, ne prenez point leurs filles pour les faire épouser à vos fils, et ne recherchez jamais ni leur paix, ni leur prospérité, afin que vous deveniez puissans, que vous mangiez en repos les biens de cette

terre, et qu'après vous vos enfans en héritent et en jouissent pour jamais ?

13 Mais après tous ces maux qui nous sont arrivés à cause de nos œuvres très-dérégées et de nos grands péchés, vous nous avez délivrés de nos iniquités, ô mon Dieu, et vous nous avez sauvés, comme nous le voyons aujourd'hui.

14 Vous l'avez fait, afin que nous ne retourmassions point en arrière, que nous ne violassions point vos commandemens, et que nous ne fissions point d'alliance par les mariages avec les peuples abandonnés à toutes ces abominations. *O Seigneur, serez-vous en colère contre nous jusqu'à nous perdre entièrement, sans laisser aucun reste de votre peuple pour le sauver ?*

15 O Seigneur Dieu d'Israël, vous êtes juste. Nous sommes aujourd'hui les seuls restes de votre peuple, qui attendons le salut de vous. Vous nous voyez abattus devant vos yeux dans la vue de notre péché : car après cet excès on ne peut pas subsister devant votre face.

CHAPITRE X.

Le peuple prend la résolution de renvoyer les femmes étrangères. Dénombrement des prévaricateurs.

1 Lorsque Esdras pria de cette sorte, qu'il implorait la *miséricorde de Dieu*, qu'il pleurait, et qu'il était étendu par terre devant le temple de Dieu, une grande foule du peuple d'Israël, d'hommes et de femmes, et de petits enfans, s'assembla autour de lui, et le peuple versa une grande abondance de larmes.

2 Alors Sechenias fils de Jehiel *l'un des enfans d'Elam* dit à Esdras : Nous avons violé la loi de notre Dieu. Nous avons épousé des femmes des nations étrangères. Et maintenant si Israël se repent de ce péché,

3 faisons alliance avec le Seigneur notre Dieu ; chassons toutes ces femmes et ceux qui en sont nés, nous conformant à la volonté du Seigneur et de ceux qui révérent les préceptes du Seigneur notre Dieu ; et que tout se fasse selon la loi.

4 Levez-vous ; c'est à vous à ordonner. Nous serons avec vous ; revêtez-vous de force, et agissez.

5 Esdras se leva, et obligea les princes des prêtres et des lévites, et tout Israël de lui promettre avec serment qu'ils feraient ce qu'on venait de dire, et ils le lui jurèrent.

6 Esdras se leva de devant la maison de Dieu, et s'en alla à la chambre de Johanan fils d'Eliasis ; où étant entré, il ne mangea point de pain et ne but point d'eau, parce qu'il pleurait le péché de ceux qui étaient revenus de captivité.

7 Alors on fit publier dans Juda et dans

Jérusalem : Que tous ceux qui étaient revenus de captivité s'assemblassent à Jérusalem :

8 et que quiconque ne s'y trouverait pas dans trois jours, selon l'ordre des princes et des anciens, perdrait tout son bien, et serait chassé de l'assemblée de ceux qui étaient revenus en leur pays.

9 Ainsi tous ceux de Juda et de Benjamin furent assemblés en trois jours à Jérusalem, et *γ vinrent* le vingtième jour du neuvième mois, et tout le peuple se tint dans la place de devant le temple de Dieu, étant tout tremblans à cause de leurs péchés, et des grandes pluies qu'il faisait alors.

10 Et Esdras prêtre se levant leur dit : Vous avez violé la loi du Seigneur, et vous avez épousé des femmes étrangères, pour ajouter encore ce péché à tous ceux d'Israël.

11 Rendez donc maintenant gloire au Seigneur le Dieu de vos pères, faites ce qui lui est agréable, et séparez-vous des nations et des femmes étrangères.

12 Tout le peuple répondit à haute voix : Que ce que vous nous avez dit soit exécuté.

13 Mais parce que l'assemblée du peuple est grande, et que pendant cette pluie nous ne pouvons demeurer dehors, outre que ce n'est pas ici l'ouvrage d'un jour ni de deux, le péché que nous avons commis étant très-grand,

14 qu'on établisse des chefs d'entre tout le peuple, que tous ceux d'entre nous qui ont épousé des femmes étrangères viennent au jour qu'on leur marquera, et que les anciens et les magistrats de chaque ville viennent avec eux, jusqu'à ce que nous ayons détourné de dessus nous la colère de notre Dieu, que nous nous sommes attirée par ce péché.

15 Jonathan fils d'Azahel et Jaasia fils de Thecué furent donc établis pour cette affaire, et Mesollam et Sebethai lévites les y aidèrent.

16 Et ceux qui étaient revenus de captivité firent ce qui était ordonné. Esdras prêtre et les chefs des familles allèrent dans les maisons de leurs pères, chacun selon son nom, et ils commencèrent au premier jour du dixième mois de faire leurs informations.

17 Et le dénombrement de ceux qui avaient épousé des femmes étrangères fut achevé le premier jour du premier mois de l'année.

18 Entre les enfans des prêtres on trouva ceux-ci qui avaient épousé des femmes étrangères. Des enfans de Josué fils de Josedec et d'entre ses frères, Maasia et Eliezer, Jarib et Godolia.

19 Et ils consentirent à chasser leurs femmes, et à offrir un bélier du troupeau, pour leur péché.